

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2020**

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le dix-neuf février deux mille vingt, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le vingt-cinq février deux mille vingt à vingt heures, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : L. VASTEL, Maire ; R. LHOSTE, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLETT, P. RIBATTO, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, E. CHAMBON, Maires-Adjointes ; JM. DURAND, Adjoint de quartier ; JC. PORCHERON, AM. MERCADIER, JL. DELERIN, V. RADOARISOA, S. LE ROUZES, M. FOULARD, T. NAPOLY, C. ANTONUCCI, S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, C. ALVARO, JM. GASSELIN, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés : ME. MORIN (pouvoir à E. CHAMBON), J. N'GALLE-EBOA (pouvoir à A. BULLETT), S. CROCI (pouvoir à R. LHOSTE), F. ZINGER (pouvoir à C. MARAZANO).

Secrétaire : M. T. Napoly est désigné secrétaire de séance.

- M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 19 décembre 2019 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19/12/2019 à l'unanimité des suffrages exprimés.

➤ FINANCES

1° - Débat d'orientations budgétaires.

Le Conseil municipal, **prend acte** qu'un débat sur les orientations budgétaires relatif au budget primitif 2020 s'est tenu en séance le 25 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fontenay-aux-Roses, le **28 FEV. 2020**

Le Maire
Conseiller Départemental


Laurent VASTEL